



HAL
open science

Amel-sur-l'Etang (Meuse) : un habitat groupé à composante rurale en périphérie d'un grand sanctuaire

Simon Ritz

► To cite this version:

Simon Ritz. Amel-sur-l'Etang (Meuse) : un habitat groupé à composante rurale en périphérie d'un grand sanctuaire. Nüsslein A. avec la coll. de Favory F., Meyer N. (dir) - Villages et hameaux paysans en Gaule et sa périphérie entre la fin de la période laténienne et l'époque romaine, Actes du XVe colloque AGER, Saverne, 28 septembre au 1er octobre 2022, AVAGE, Strasbourg, 2024, p. 193-208 (Mémoires d'Archéologie du Grand Est 11), 2024, 978-2-9590817-1-2. hal-03601443v3

HAL Id: hal-03601443

<https://hal.science/hal-03601443v3>

Submitted on 20 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AMEL-SUR-L'ÉTANG (MEUSE) : UN HABITAT GROUPÉ À COMPOSANTE RURALE EN PÉRIPHÉRIE D'UN GRAND SANCTUAIRE

Simon Ritz

L'agglomération antique de Senon-Amel est située au nord-est du département de la Meuse, à une vingtaine de kilomètres de Verdun. Elle présente la particularité de s'être développée sous la forme de deux pôles urbains distincts, éloignés de 1,5 km et situés sur le territoire de deux communes actuelles ; Senon et Amel-sur-l'Étang (fig. 1). On admet généralement qu'elle se trouvait dans la partie occidentale de la cité des Médiomatriques au Haut-Empire, avant que cet espace ne soit autonomisé pour former une nouvelle *civitas* avec Verdun pour chef-lieu durant l'Antiquité tardive (Burnand 1990, 199-201 ; Mourot 2001, 105 ; Demarolle 2004, 111). Depuis une quinzaine d'années, le site de Senon-Amel fait l'objet de nouvelles recherches pluridisciplinaires associant des techniques d'investigation non destructives (prospections pédestres, aériennes, géophysiques, LiDAR) et des opérations de fouilles préventives et programmées (Ritz 2020).

Ces nouvelles données montrent, entre de nombreux autres résultats, que les formes de l'urbanisme et de l'habitat sont très différentes dans chacun des pôles qui composent cette ville double. Senon relève du modèle, bien connu dans le nord de la Gaule, des agglomérations ouvertes anciennes, d'origine laténienne, dont l'habitat est essentiellement composé de maisons « en bandes » et l'économie orientée vers des activités artisanales et commerciales diversifiées. À l'inverse, le site d'Amel est organisé autour d'un vaste complexe cultuel fondé au début de l'époque romaine et autour duquel s'est ensuite développé un habitat groupé adoptant une organisation très originale, qui relève manifestement d'une reprise du répertoire architectural des établissements ruraux de la région. On y rencontre en effet toute une série de constructions modestes et espacées, dont les plans correspondent à ceux des bâtiments techniques ruraux, mais aussi quelques ensembles plus complexes, rassemblant une résidence en fond de parcelle, devant laquelle se développent deux ailes d'annexes techniques encadrant une cour, selon une organisation identique à celle des petites *villa* de la région. Le parcellaire se distingue aussi très nettement de ce qui s'observe dans la plupart des agglomérations : aux habituelles parcelles en lanières, occupées par des maisons en bandes mitoyennes, se substituent de grandes parcelles trapézoïdales au sein desquelles le bâti reste très espacé, ménageant de vastes cours qui ont pu servir d'espaces de travail, mais aussi de dispositif de prévention des incendies des greniers, si l'on se réfère au modèle des établissements ruraux. Cette organisation tout à fait atypique parmi les agglomérations du nord de la Gaule pourrait indiquer que les activités agropastorales tenaient une place inhabituellement importante dans les quartiers urbains d'Amel. Ce cas de figure, suggérant la présence d'activités économiques relevant du secteur primaire dans un contexte aggloméré, est inhabituel par rapport au schéma traditionnel d'occupation des campagnes romaines, opposant agglomérations à vocation principalement artisanale et établissements ruraux isolés. Il pourrait signaler une adaptation fonctionnelle de l'habitat aux besoins économiques spécifiques générés par la proximité d'un grand complexe cultuel.

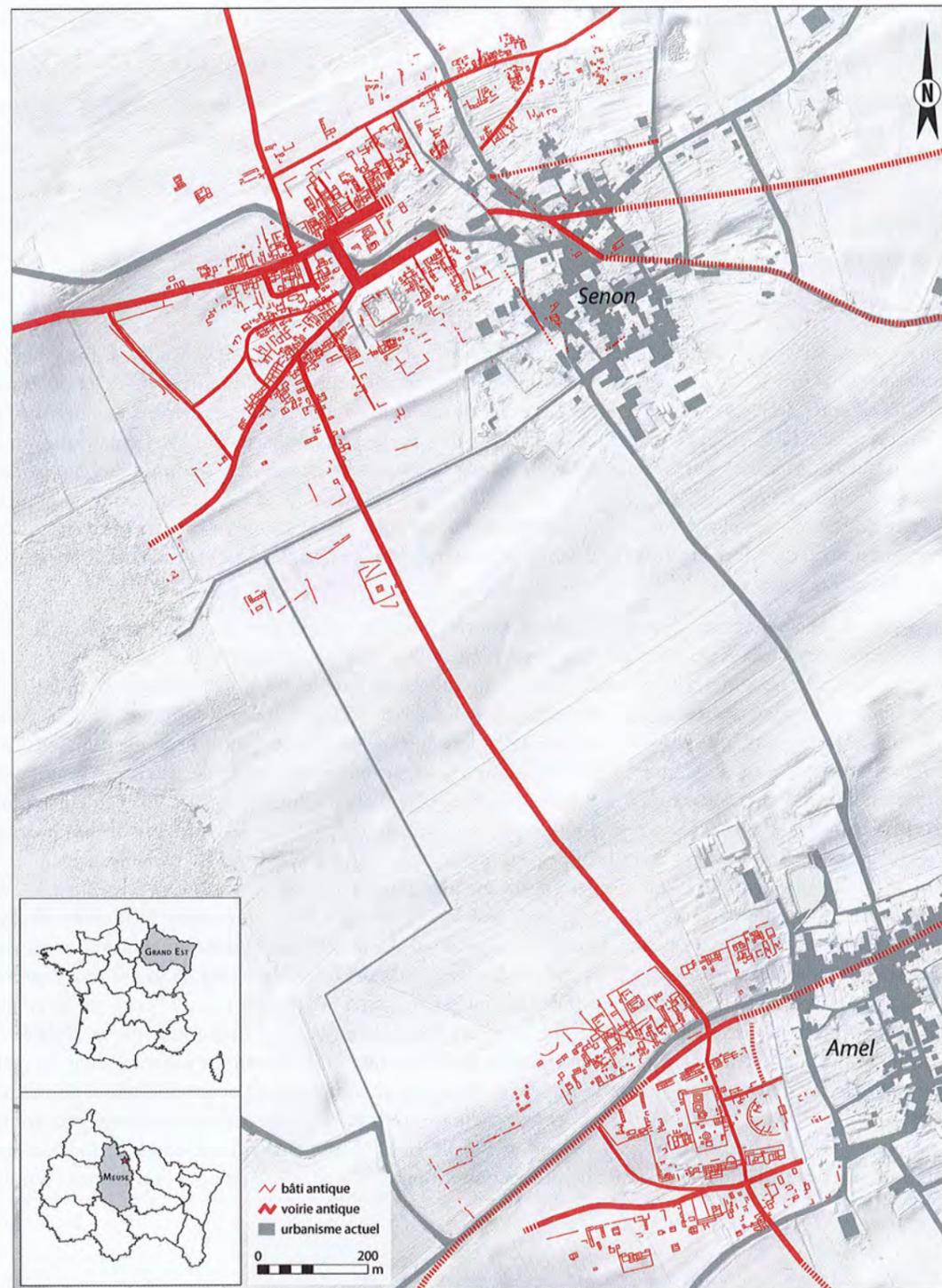


Fig. 1. Plan général de l'agglomération antique de Senon-Amel (© S. Ritz).

L'agglomération de Senon : présentation générale

Les premiers indices d'occupation remontent à La Tène et semblent indiquer que Senon correspond au pôle d'occupation primitif à l'origine du développement de cette agglomération bipolaire à l'époque romaine (Ritz 2020, 243-250). Des contextes d'habitat sont attestés de La Tène C2/D1a à La Tène D2a au nord de la ville, mais on ignore si l'on a déjà affaire à un habitat groupé ; les caractéristiques fonctionnelles et spatiales de l'occupation restent très mal connues en raison de l'ampleur des destructions causées par l'urbanisation antique postérieure. Quelques indices – notamment la présence d'activités artisanales (boucherie, métallurgie du fer, travail des textiles) et d'une nécropole protohistorique à 300 m au nord de la zone d'habitat – plaident toutefois en faveur de l'existence d'une agglomération ouverte laténienne. Les nombreuses découvertes de mobilier gaulois épars semblent indiquer que l'occupation est ininterrompue depuis LTC2/D1a jusqu'au début de l'époque romaine.

Les modes d'occupation restent difficiles à appréhender pendant la majeure partie du I^{er} s. apr. J.-C., tant que persiste une architecture de bois et de terre, en raison des perturbations postérieures. Il ne fait cependant aucun doute que l'on a déjà affaire à un habitat groupé au milieu du I^{er} siècle : les vestiges (des semis de poteaux, des caves, des sols en terre) sont denses et les activités artisanales (métallurgie du fer, atelier de *terra nigra*) sont bien attestées.

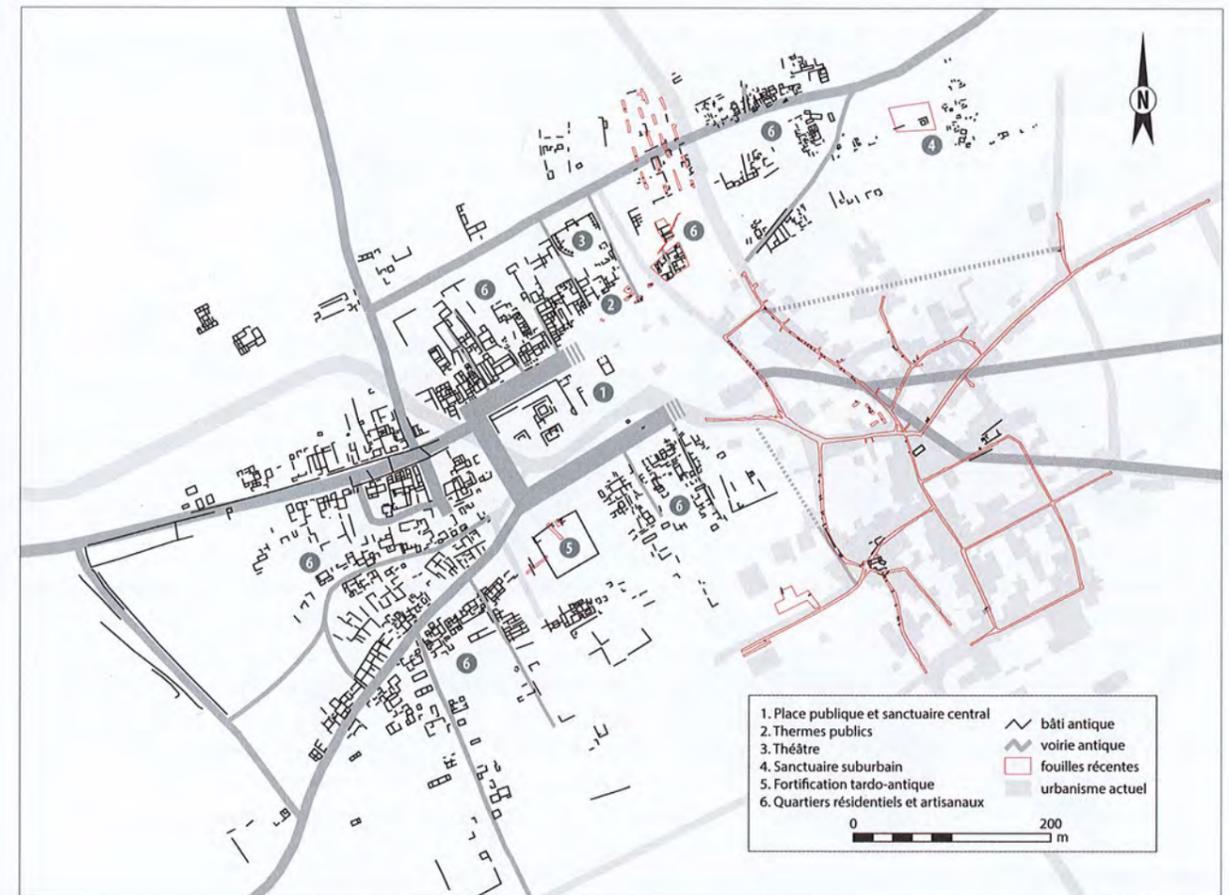


Fig. 2. Plan général de l'agglomération de Senon (© S. Ritz).

La pétrification de l'agglomération intervient progressivement à partir du dernier tiers du I^{er} siècle et jusqu'au début du II^e siècle (Ritz 2020, 250-257). La ville s'organise alors autour d'une grande place publique centrale de 2,5 ha, à partir de laquelle rayonne un réseau de rues structurant de vastes quartiers résidentiels et artisanaux (fig. 2). À l'apogée de son développement, à situer entre la fin du II^e et le milieu du III^e siècle, l'agglomération atteint une superficie d'une quarantaine d'hectares. Elle est équipée d'une parure monumentale complète, comprenant plusieurs sanctuaires – dont le plus important est situé sur la place publique –, des thermes et un théâtre.

Le parcellaire mis en place à la fin du I^{er} siècle est très homogène et prend la forme de longues bandes étroites perpendiculaires à la voirie. Cette structure foncière impose une même organisation des habitations, qui correspondent pour l'essentiel à des déclinaisons du modèle bien connu de la « maison profonde » ou « maison en bandes » (fig. 3), caractérisé par un plan barlong perpendiculaire à la voirie et par la coexistence d'espaces de séjour et de travail sous le même toit, éventuellement assortis d'une boutique située en façade, souvent sous un appentis ou un portique (Kaiser, Sommer 1994, 370-379 ; Petit 2007 ; Wallace-Hadrill 2007 ; Alberti 2009, 193-195 ; Lanthemann 2016 ; Nouvel 2016, 144-145 ; Auvertin 2018, 232-251). Les fouilles préventives réalisées à Senon révèlent une population d'artisans-commerçants exerçant des activités diversifiées, principalement centrées sur la transformation des matières premières agricoles produites dans la région (boucherie de gros, artisanat du cuir et des textiles, meunerie/boulangerie, tabletterie), associées à la métallurgie du fer et à la production de céramiques. L'extraction du calcaire, réalisée en périphérie de l'agglomération, semble avoir complété ce panel d'activités, mais il est clair que l'économie de la ville

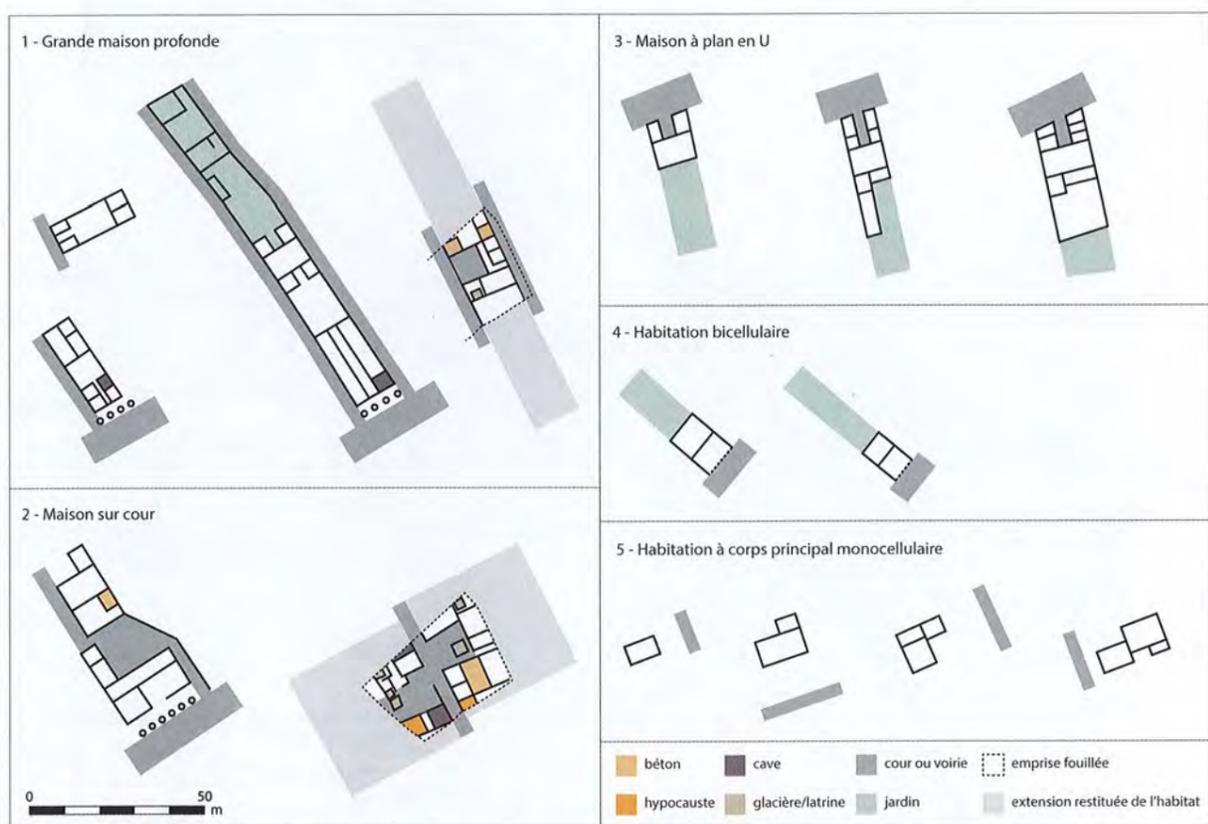


Fig. 3. Typologie de l'habitat à Senon (© S. Ritz).

est principalement tournée vers l'artisanat et le commerce, comme la plupart des habitats groupés du nord de la Gaule (Ritz 2020, 257-273).

L'exemple de Senon renvoie à une trajectoire urbaine désormais bien documentée dans le nord de la Gaule, voyant le maintien ou la réactivation du premier réseau urbain gaulois après la conquête, qui donne ensuite naissance à de grandes agglomérations polyvalentes et assez monumentales au Haut-Empire, souvent laissées à l'écart des grandes routes créées lors des travaux d'infrastructure augustéens (Kasprzyk, Nouvel 2011, 36-40 ; Barral, Nouvel 2012 ; Nouvel *et al.* 2019 ; Ritz 2020, 49-51). Des agglomérations comme Beneuvre et Mâlain en Côte-d'Or (Nouvel *et al.* 2019) ou Tarquimpol en Moselle (Henning *et al.* 2017) illustrent bien ce processus et constituent de bons parallèles au cas de Senon, qui partage de nombreuses similitudes avec ces dernières : morphologie urbaine, équipements collectifs, structure économique, profil chronologique, situation dans le réseau viaire du Haut-Empire, etc. En somme, avec sa place centrale bordée de boutiques, ses maisons en bandes et ses artisanats diversifiés, Senon fait figure d'archétype de la grande agglomération polyvalente d'origine laténienne, assurant la transformation des surplus ruraux et servant de place de marché régionale au Haut-Empire.

L'agglomération d'Amel : présentation générale

Le cas d'Amel est bien différent. L'état des connaissances sur les occupations précoces est encore lacunaire, car les fouilles sont moins nombreuses qu'à Senon, mais on privilégie pour l'instant l'hypothèse d'une émergence du site au début du Haut-Empire plutôt qu'à La Tène (Ritz 2020, 288-292). Les plus anciens niveaux d'occupation identifiés remontent au second quart du I^{er} s. apr. J.-C. On ignore presque tout des modalités de l'occupation à cette période ; on ne peut que supposer qu'il s'agit déjà d'un lieu de culte, parce que les témoins d'occupation sont restreints à la partie centrale du site, qui accueillera plus tard les temples maçonnés. En périphérie du site, la présence d'une nécropole en usage dès la seconde moitié du I^{er} siècle tend à signaler une occupation déjà importante à cette époque.

La monumentalisation du sanctuaire intervient vraisemblablement à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e s. apr. J.-C. (Ritz 2020, 292-298). À partir de cette période, un vaste quartier religieux se développe, selon des rythmes et des modalités qui nous échappent encore largement. On sait cependant qu'à l'apogée de son développement, dans la première moitié du III^e siècle, cet espace atteint un degré de monumentalisation exceptionnel, à la hauteur des plus grands complexes culturels de Gaule romaine (fig. 4). Il s'organise autour d'un sanctuaire central, composé de deux enceintes juxtaposées et incluant des édifices multiples. Un théâtre, des thermes et d'autres bâtiments publics encore mal caractérisés mais très monumentaux, se répartissent tout autour du double périmètre central, pour former une grande esplanade trapézoïdale monumentalisée sur 5 ha environ.

À l'ouest de cette dernière, les prospections géophysiques ont révélé deux monuments à plan centré composés de quatre ailes de cellules alignées entourant une vaste cour centrale dégagée (fig. 4, n°5). Cette architecture renvoie manifestement à un usage collectif à caractère économique qui nécessite la répétition d'un même module de base autour d'un espace libre en vue de la distribution d'un produit ou d'un service (Ritz 2020, 297-298). Elle rappelle en particulier le plan de certains grands entrepôts, comme ceux de Barzan (Charente-Maritime) ou d'Ostie (Italie), mais aussi de certains marchés (fig. 5). L'hypothèse de lieux d'accueil des fidèles qui est souvent avancée pour ce type d'édifice, sous des dénominations très diverses (auberge, caravansérail, hôtellerie, *hospitalia*, etc.), n'est donc pas la seule possibilité. À Amel comme ailleurs, il est souvent difficile en réalité d'établir leur fonction exacte, car les grands monuments d'accueil, de commerce et de stockage se caractérisent par des plans très similaires (Sommer 2003, 153-157). Toutes ces hypothèses sont envisageables au regard du fonctionnement d'un grand complexe culturel, de la nature des rites qui s'y déroulent – notamment le sacrifice de grands animaux – et de l'afflux de population qu'ont nécessairement généré les grandes fêtes communautaires. Elles sont également plausibles au regard de la documentation archéologique et épigraphique disponible sur d'autres sites comparables, qui indique que les divers

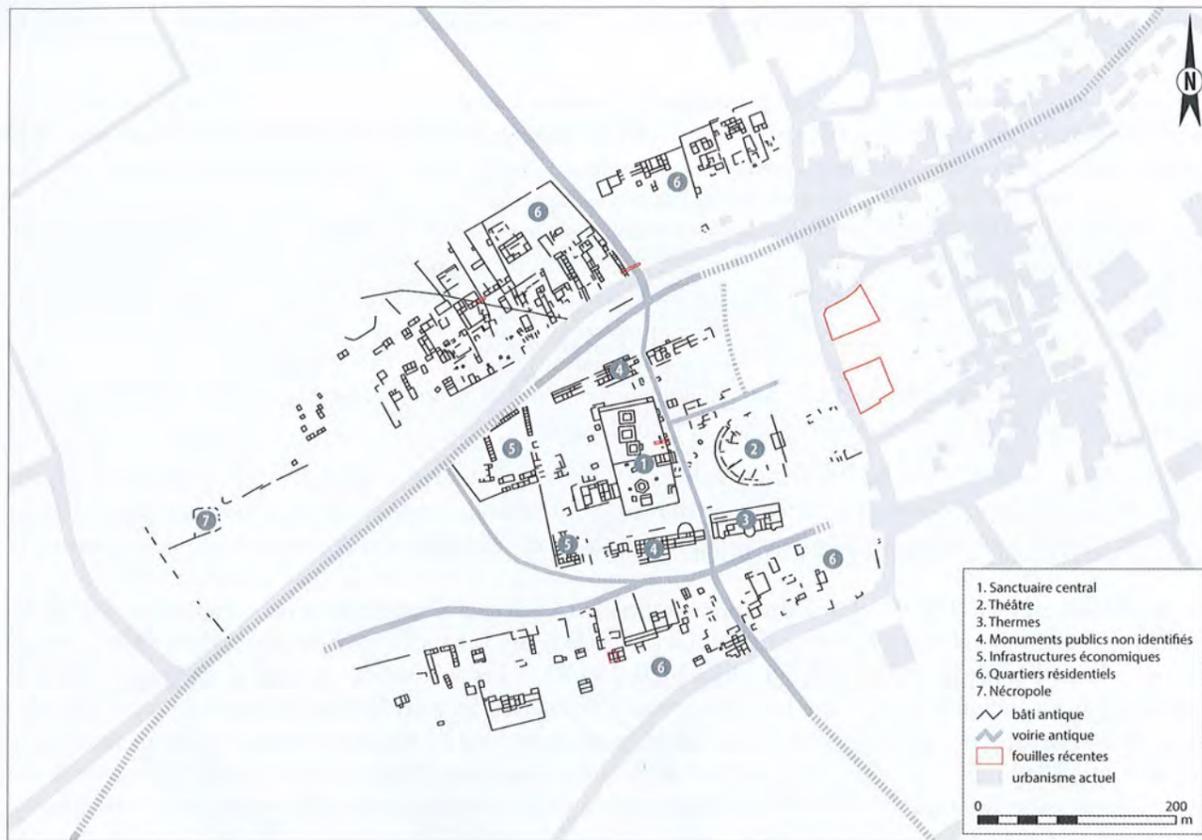


Fig. 4. Plan général de l'agglomération d'Amel (© S. Ritz).

édifices annexés au sanctuaire peuvent ordinairement comprendre des infrastructures dédiées à l'accueil des fidèles, au stockage, à la préparation, à la distribution et à la consommation de diverses denrées, notamment les viandes sacrificielles (Scheid 2000, 23-24 ; Lepetz 2007 ; Van Andringa 2017, 120-131). Ces différentes hypothèses ne sont pas mutuellement exclusives : les nombreuses petites cellules qui caractérisent ces constructions ont tout à fait pu servir à la fois de lieux de séjour, de stockage et de transactions commerciales (Kasprzyk 2019, 103). Faute de fouille d'ampleur à Amel, il faut donc renoncer à trancher entre ces différentes solutions et se contenter d'identifier ces édifices comme des infrastructures économiques collectives, répondant à l'une ou l'autre des demandes en biens et services qui naissent de l'afflux des fidèles lors des grandes cérémonies religieuses communautaires.

Les quartiers d'habitat portent la superficie de l'agglomération d'Amel à une vingtaine d'hectares au total. Ils prennent la forme de deux longues bandes de bâti, rejetées au-delà de l'esplanade monumentalisée et séparées de cette dernière par des espaces de circulation et des murs de clôture. Cette organisation évoque la volonté d'établir une séparation stricte entre les espaces publics et privés, et produit un plan d'ensemble relativement aéré, qui contraste nettement avec l'enchevêtrement du bâti public et privé observé à Senon. Elle implique en outre un schéma de développement urbain concentrique bien différent de celui de Senon, où une partie des édifices publics s'insère dans le même parcellaire que l'habitat, indiquant que la construction de ces monuments est contemporaine ou postérieure au lotissement des quartiers résidentiels. La configuration de l'agglomération d'Amel suppose une chronologie

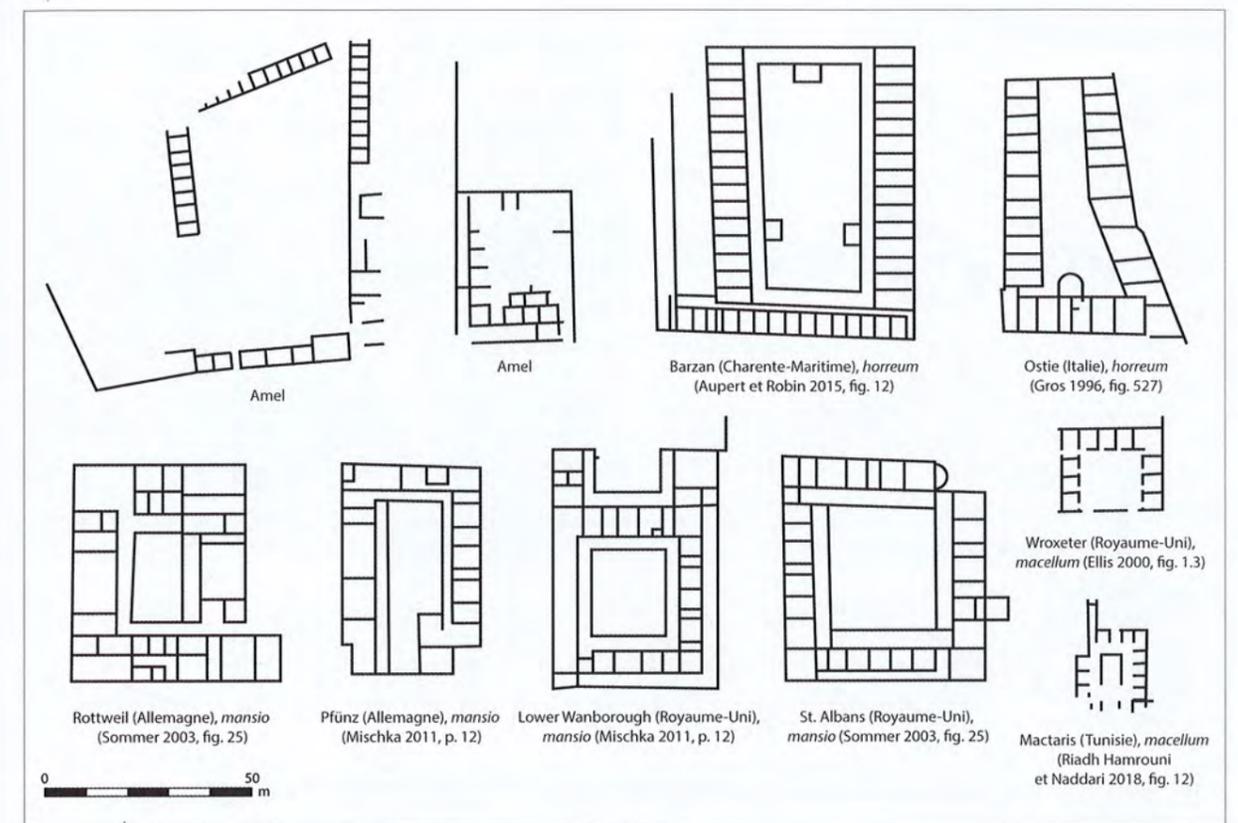


Fig. 5. Comparaison des infrastructures économiques collectives d'Amel avec d'autres grands monuments d'accueil, de commerce et de stockage (© S. Ritz).

relative inversée, dans laquelle l'esplanade publique centrale – si ce n'est les monuments eux-mêmes – paraît avoir été complètement mise en place avant le développement des quartiers d'habitat périphériques. Ce schéma s'est vérifié dans la chronostratigraphie du site : seuls le secteur des temples, la nécropole et, peut-être, la voie reliant Senon et Amel ont été occupés dès le I^{er} siècle, tandis que le développement des quartiers périphériques n'intervient qu'à partir du second quart du II^e siècle et se prolonge jusque dans la première moitié du III^e siècle. Ce n'est qu'à partir de cette période qu'Amel prend assurément la forme d'un habitat groupé, en décalage chronologique très net par rapport à Senon.

Le recours aux traditions architecturales du monde rural dans les quartiers d'habitat d'Amel

Les formes de l'habitat sont également très différentes : aux parcelles en lanières occupées par des maisons en bandes, se substituent à Amel de grands enclos rectangulaires ou trapézoïdaux accueillant des constructions relativement espacées, qui reprennent le répertoire architectural en usage dans les campagnes de la région. On y retrouve tout un éventail de bâtiments identiques à ceux que l'on rencontre dans les établissements ruraux, depuis les plus modestes granges jusqu'aux petites *villa* à galerie de façade et pavillons latéraux (fig. 6). L'organisation générale du bâti est

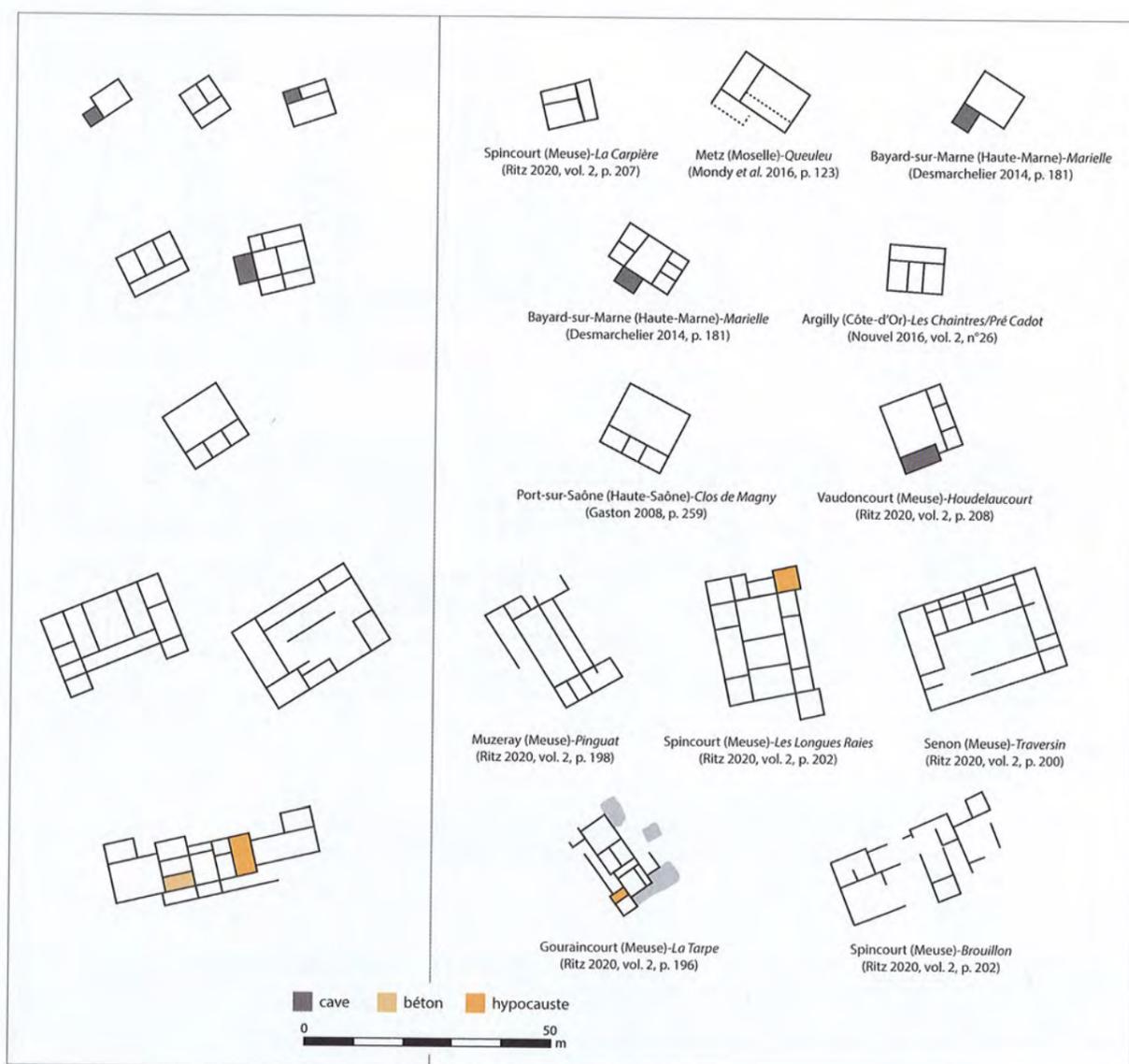


Fig. 6. Comparaison des bâtiments des quartiers d'habitat d'Amel (à gauche) avec des établissements ruraux (à droite) du nord de la Gaule (© S. Ritz).

également remarquable, car chaque type d'édifice obéit à une distribution spatiale précise : les constructions les plus imposantes, de type résidence rurale, sont toujours situées à l'arrière des parcelles, tandis que les modèles apparentés aux bâtiments techniques ruraux se trouvent dans la partie centrale ou à l'avant des parcelles. Quelques-unes d'entre elles, offrant des plans particulièrement lisibles sur les relevés géophysiques, sont occupées par des ensembles bâtis qui s'apparentent en tout point à de petits domaines ruraux : une cour bordée de deux ailes de bâtiments techniques se déploie devant un bâtiment résidentiel allongé, situé au fond d'une parcelle délimitée par un enclos rectangulaire

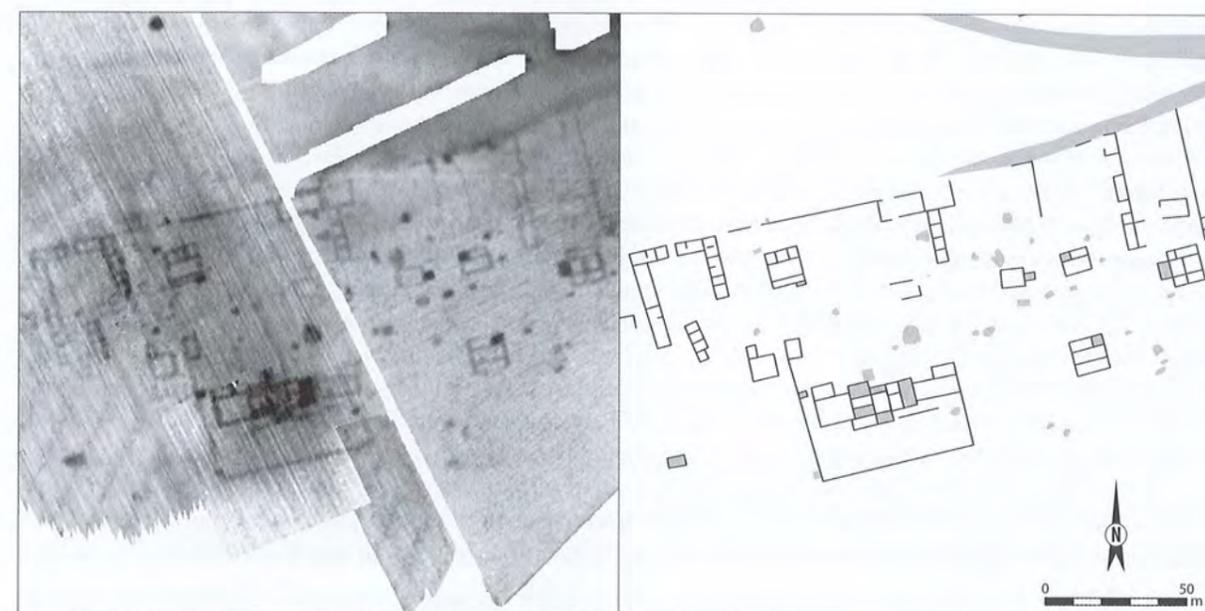


Fig. 7. Détail de l'organisation du bâti au sud-ouest de l'agglomération d'Amel (© S. Ritz).

(fig. 7). La même organisation se retrouve, de façon plus ou moins nette, dans l'ensemble des quartiers périphériques d'Amel. En somme, l'impression qui se dégage à la lecture du plan d'ensemble de l'agglomération d'Amel est celle d'un groupement de petits établissements ruraux, fermes et petites *ville*, en périphérie d'un grand complexe culturel.

Du rapprochement formel à l'interprétation fonctionnelle : un habitat groupé à vocation agropastorale ?

La question est de savoir si les spécificités formelles très marquées des quartiers périphériques d'Amel, rappelant les traditions architecturales du monde rural, ont également une valeur fonctionnelle. Il semble que l'on puisse d'emblée répondre positivement à cette question, sans pour autant préjuger de la nature exacte des activités assurées au sein de ces quartiers d'habitat : on voit mal, en effet, comment des architectures aussi différentes et pourtant très homogènes au sein de chaque site, à seulement 1,5 km de distance et à la même période, pourraient s'expliquer autrement que par des fonctions différentes. On considère ainsi que l'habitat retranscrit les activités économiques d'une population et qu'il est par conséquent possible, à Senon-Amel comme ailleurs, d'établir un lien entre l'urbanisme et la sociologie d'une ville antique (Goudineau, Huot 2007). Dans le cas contraire, il faudrait trouver d'autres explications, géographiques ou chronologiques par exemple, au recours à des traditions architecturales différentes à Senon et Amel, voire pas d'explication du tout ; à l'évidence, aucune de ces solutions n'est satisfaisante.

Dès lors, il faut tenter d'identifier les activités économiques assurées par l'habitat groupé d'Amel, ce qui pose plusieurs problèmes. Le premier tient ici à l'exiguïté des explorations en sous-sol et au mauvais état de conservation des vestiges. Deux constructions adoptant le plan des bâtiments techniques ruraux ont fait l'objet de sondages programmés (fig. 4), mais ces derniers n'ont pas permis de résoudre les questions fonctionnelles (Ritz *et al.* 2017).

Ensuite, il faut admettre que l'interprétation fonctionnelle des bâtiments ruraux pose déjà souvent problème dans leur contexte d'origine ; elle est donc d'autant plus délicate dans le contexte aggloméré d'Amel. Le cas de figure le

moins problématique est celui des grands bâtiments rectangulaires situés en fond de parcelle : leur fort développement architectural, la présence d'hypocaustes et/ou de sols bétonnés dans certains cas et leur plan parfois rigoureusement identique à celui des petites *ville* à galerie de façade et pavillons latéraux ne laissent aucun doute sur leur fonction résidentielle. Les différents modèles apparentés aux bâtiments techniques ruraux, qui forment l'essentiel du bâti d'Amel, sont plus problématiques. Même s'ils trouvent pour la plupart des parallèles très convaincants dans les établissements ruraux de la région (fig. 6), il est difficile d'en proposer une interprétation fonctionnelle univoque parce qu'ils sont déjà très polyvalents dans leur contexte d'origine : ils peuvent servir d'habitation, de grenier, de hangar, de stabulation, voire d'atelier artisanal (Gandini 2008 ; Gaston 2008 ; Ferdière *et al.* 2010, 2017 ; Ferdière 2015 ; Nouvel 2016). Dans l'ensemble, on considère que les bâtiments techniques ruraux assurent des fonctions polyvalentes, mais principalement dédiées à la production agropastorale, c'est-à-dire qu'ils servent à la fois d'habitation et d'espace de travail pour la main-d'œuvre agricole, mais que l'artisanat n'y tient qu'une place marginale, liée à l'entretien de l'outillage ou à la fabrication de produits manufacturés destinés au seul usage du domaine (Ferdrière *et al.* 2010, 401-407 ; Nouvel 2016, 321-326). L'approche comparative des quartiers d'habitat d'Amel avec le monde rural oriente donc l'interprétation vers des fonctions relevant du secteur primaire, mais le contexte urbain doit susciter la méfiance : rien n'interdit a priori de penser que l'on a affaire ici à une adaptation fonctionnelle généralisée de ces constructions vers des activités artisanales ; la forme architecturale n'est en tout cas pas incompatible avec l'artisanat, puisqu'il est parfois modestement attesté dans les bâtiments techniques des établissements ruraux.

On connaît d'autres exemples de bâtiments ruraux en contexte aggloméré, y compris à la périphérie de grands complexes culturels. Plusieurs auteurs ont déjà souligné la ressemblance entre les annexes des *ville* et les édifices que l'on rencontre en marge des grands sanctuaires, sans toutefois y apporter d'explication fonctionnelle (Gaston 2008, 254 ; Ferdière *et al.* 2010, 403-405 ; Ferdière *et al.* 2017, 166-170 ; Coutelas, Lepetz 2023, 79). Les modèles les mieux attestés en contexte urbain et/ou cultuel sont les différents types de granges et de greniers, notamment les granges carrées à porche encadré de pavillons d'angle, sans doute parce qu'ils ont récemment fait l'objet de nouveaux inventaires (Ferdrière 2015 ; Ferdière *et al.* 2017 ; Martin 2019). Leur identification est dans la plupart des cas fondée uniquement sur des critères architecturaux (plan d'ensemble, présence de piliers, de contreforts, etc.). Dans les agglomérations d'Amiens (Somme) et de Famars (Nord), ainsi qu'en périphérie du sanctuaire de Saint-Père-sous-Vezelay (Yonne), ils semblent bien avoir servi au stockage des grains d'après la carpologie (Ferdrière *et al.* 2017, 173 ; Martin 2019, annexes). Pour ce que l'on en sait, la présence de ces greniers en contexte urbain ou cultuel ne s'accompagne donc pas nécessairement d'une reconversion fonctionnelle.

Il fallait ensuite déterminer si les quartiers périphériques d'Amel avaient accueilli des activités artisanales et, le cas échéant, la nature et l'importance de ces dernières. Une vocation artisanale bien marquée de ces espaces était au départ l'hypothèse privilégiée, dans la mesure où elle est attestée dans plusieurs grands sanctuaires comparables à celui d'Amel (Pilon 2012 ; Hartz 2015, 2020), qui rejoindrait alors un modèle connu par ailleurs. Les fouilles et les prospections n'ont toutefois livré que très peu d'indices en ce sens : quelques déchets de production métallurgique – moins de deux kilos de scories ferreuses, deux fragments de parois de forge, une chute de bronze et une chute de plomb –, quelques rares outils – une lime tiers-point, un ciseau à bois ou à pierre, une pierre à aiguiser, un polissoir – et quelques fragments de meule en basalte, trop petits pour déterminer s'ils appartenaient à des moulins manuels ou mécaniques (Ritz 2020, 361). Par ailleurs, les prospections magnétiques effectuées à Amel n'ont révélé que très peu de dipôles signalant des structures de combustion et celles-ci semblent correspondre à des hypocaustes pour l'essentiel. Une présence importante des arts du feu dans les quartiers périphériques semble pouvoir être exclue. En somme, rien n'atteste de façon univoque la présence de productions manufacturées destinées à la vente ; tous ces éléments peuvent renvoyer à la construction, à la métallurgie d'appoint ou à l'économie domestique. L'argument *a silentio* est toujours faillible, mais l'absence presque totale d'outillage, d'ébauches, de déchets et de structures de production artisanale – alors que deux bâtiments techniques ont été sondés et l'ensemble de l'agglomération prospectée en surface (Ritz *et al.* 2017 ; Ritz 2020, 98-100) – est suspecte, surtout en comparaison de Senon où une variété d'activités artisanales est systématiquement bien attestée par les recherches de terrain.

Finalement, c'est sans doute la disposition du bâti, associée à son architecture, qui constitue un des indices les plus solides dans cette réflexion sur la fonctionnalité des quartiers périphériques d'Amel. On observe d'abord que les cas de contiguïté des bâtiments sont extrêmement rares en comparaison de Senon (fig. 4). La même situation s'observe dans les établissements ruraux, où des explications utilitaristes sont généralement avancées pour expliquer la dispersion du bâti : il s'agirait de prévenir les risques d'incendie des structures de stockage, de faciliter la manutention des pondéreux et d'aménager des aires de travail extérieures (Gaston 2008, 256 ; Nouvel 2016, 322 ; Ferdière *et al.* 2017, 175). Ensuite, la répartition des différents types de bâtiments au sein des enclos de parcellaire apparaît comme un point déterminant : dans un certain nombre de cas où le bâti est bien lisible sur les relevés géophysiques, on observe une organisation en tout point comparable à celle des établissements ruraux, avec une résidence en fond de parcelle devant laquelle se développe une cour flanquée de deux ailes de bâtiments techniques adossés au mur de clôture (fig. 7). Considérés individuellement, c'est-à-dire en dehors du contexte aggloméré d'Amel, on n'hésiterait pas un instant à identifier ces ensembles comme de petits domaines ruraux. Si l'on admet ce rapprochement, indépendamment de la fonctionnalité individuelle des édifices, cela implique que ces ensembles appartiennent à une même unité économique autonome, détenue par un propriétaire unique. Ce point paraît difficilement contestable, sauf à envisager que le parcellaire n'a pas valeur de limite foncière à Amel, à l'inverse de ce qui s'observe partout ailleurs dans les contextes urbains antiques. De ce point de vue au moins, il semble que l'on ait affaire à un modèle économique tout à fait différent de celui des agglomérations artisanales comme Senon, où chaque unité foncière est globalement associée à un bâtiment unique, servant à la fois de résidence et de lieu de travail. La structure foncière de l'agglomération d'Amel semble donc indiquer que ses quartiers d'habitat se composent d'un regroupement de petites exploitations, comprenant divers bâtiments techniques rassemblés autour d'une résidence principale.

Au total, même si l'exiguïté des fouilles et le mauvais état de conservation des vestiges n'ont pas permis de recueillir les preuves formelles (outillage agricole, données paléoenvironnementales, etc.) qui permettraient à cette hypothèse d'emporter définitivement la conviction, la juxtaposition des indices mobiliers (absence d'outillage, d'ébauches et de déchets de production artisanale) et immobiliers (absence de structures de combustion importantes, architecture et organisation du bâti de type rural) plaident de façon assez convaincante en faveur de la restitution d'un habitat groupé assurant, en partie au moins, des fonctions agropastorales.

Une adaptation fonctionnelle de l'habitat à l'économie du culte ?

Si ce modèle économique paraît très inhabituel parmi les habitats groupés antiques, c'est sans doute parce qu'il est lié à la présence d'un grand complexe cultuel et que l'habitat associé à ce type de site reste peu étudié ; les investigations privilégiant souvent leur parure monumentale. On conçoit pourtant sans difficulté que la nature des rites, en particulier le sacrifice de grands animaux, ainsi que l'accueil du public lors des grandes fêtes religieuses – dont on mesure l'importance d'après l'ampleur des équipements collectifs –, ont dû générer une activité économique intense et spécifique, nécessitant la présence d'infrastructures adaptées. Les vestiges les plus évidents de ce dynamisme économique sont les grands monuments d'accueil, de commerce ou de stockage identifiés à l'ouest de l'esplanade trapézoïdale (cf. *supra*). De tels équipements sont absents à Senon et plus généralement dans les agglomérations secondaires : ils se concentrent dans les grands sanctuaires (de façon très récurrente), les chefs-lieux de cité, les grands établissements ruraux, voire les stations routières ; il n'y a guère qu'en Germanie qu'on en rencontre dans les habitats groupés de second ordre, ce qui apparaît comme une spécificité liée à la proximité du *limes* (Nouvel *et al.* 2016 ; Poux, Borlenghi 2016 ; Kasprzyk 2019 ; Reddé 2019).

Dans ce contexte, on peut supposer que l'organisation et l'architecture atypiques d'Amel par rapport au modèle de l'agglomération à vocation principalement artisanale traduisent une adaptation fonctionnelle de l'habitat à l'économie du culte. On ignore bien sûr la nature exacte des activités assurées par les quartiers périphériques du sanctuaire, et une variété d'hypothèses restent possibles en l'état de la documentation. On pense en premier lieu à

l'élevage, qui est tout à fait susceptible d'expliquer les formes architecturales rencontrées à Amel, mais il faut aussi envisager des structures de production et de stockage agricoles nécessaires à l'approvisionnement du sanctuaire en offrandes animales et végétales, ainsi qu'à la subsistance des fidèles rassemblés lors des cérémonies communautaires. On sait d'ailleurs que les granges carrées à porche encadré de pavillons d'angle ont parfois accueilli des activités de transformation alimentaire, comme la boucherie ou la charcuterie (Gaston 2008, 256). Les productions ont sans doute été en partie distribuées dans les grands marchés ou établissements d'accueil détectés à l'extrémité occidentale du complexe cultuel, éventuellement à l'issue de sacrifices sanglants en ce qui concerne les produits de boucherie. Les infrastructures dédiées à la préparation, à la distribution et à la consommation des viandes sacrificielles sont des équipements nécessaires à la tenue des grandes fêtes religieuses et doivent par conséquent être considérées comme ordinaires dans les grands sanctuaires (Scheid 2007, 480 ; Van Andringa 2016, 6). D'une manière générale, rien ne permet d'identifier une forte spécialisation économique dans les quartiers périphériques d'Amel. D'après les comparaisons avec le monde rural et ce que l'on sait du fonctionnement des grands sanctuaires, il faut sans doute plutôt envisager un assemblage d'unités d'exploitation relativement polyvalentes, répondant à la variété des besoins générés par les rites communautaires. Simplement, les activités de production, de stockage et de transformation primaire des denrées agropastorales ont dû y tenir une place suffisamment importante, par opposition aux productions artisanales manufacturées, pour que la mise en œuvre de modèles architecturaux de tradition rurale s'avère pertinente. Par ailleurs, il faut sans doute faire intervenir dans ce modèle une relation de complémentarité économique entre les deux pôles de cette agglomération double : si Amel déroge de manière aussi radicale au schéma habituel du parcellaire en lanières et des maisons en bandes, c'est peut-être aussi que les quartiers artisanaux de Senon – qui se sont développés plus anciennement – assuraient un approvisionnement en productions manufacturées suffisant pour l'ensemble de la ville.

Enfin, la régularité du parcellaire des quartiers d'habitat d'Amel signale sans doute une opération planifiée de division du sol ; au fond, c'est justement l'association d'un lotissement et d'architectures rurales qui fait toute l'originalité du site. Or il ne semble pas avoir existé d'occupation domestique avant la mise en place du parcellaire et des bâtiments en pierre dans ces zones : les données chronostratigraphiques sont encore très ponctuelles, mais nulle part on n'a rencontré de vestiges d'habitats antérieurs au début du II^e siècle. Le lotissement des terrains ne semble donc pas succéder à une occupation antérieure et répondre aux besoins d'une communauté préalablement établie, contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des habitats groupés. Faut-il en déduire que la puissance publique a pris l'initiative en procédant à la création *ex nihilo* d'un lotissement sur des terres agricoles ? Peut-être en a-t-il été ainsi afin de répondre aux nécessités logistiques liées à un approvisionnement efficace du complexe cultuel et de ses annexes ? Ce schéma expliquerait à la fois la chronostratigraphie des quartiers périphériques d'Amel et le fait qu'ils semblent se substituer aux établissements ruraux dispersés dans le circuit économique local, mais ce n'est qu'une hypothèse à ce stade, qui demande à être confirmée par des fouilles plus importantes. Il faudrait également la tester sur d'autres grands complexes culturels urbanisés, mais rares sont les sites pour lesquels on dispose de données de fouilles récentes sur l'habitat, souvent négligé au profit des installations monumentales. On peut cependant observer que les quartiers d'habitat associés à ces sites se caractérisent presque systématiquement par leur grande régularité, comme à Antigny (Vienne), Barzan, Chassenon (Charente), Châteaubateau (Seine-et-Marne), Ribemont-sur-Ancre (Somme), Sanxay (Vienne), Venduvre-du-Poitou (Vienne), témoignant de planifications généralisées. On en saisit encore mal les déterminants et les modalités chronologiques faute d'un corpus suffisamment consistant, mais les exemples examinés par Cécile Hartz semblent indiquer que le schéma d'un lotissement à la fin du I^{er} siècle ou au II^e siècle de terrains non bâtis auparavant est fréquent (Hartz 2015, 2020). La vérification de cette dynamique est un enjeu essentiel, puisqu'il s'agit de mesurer le rôle des interventions publiques dans le développement de ces formes urbaines particulières, par opposition à des phénomènes d'agrégation spontanée de l'habitat autour du lieu de culte. Les données manquent encore pour l'affirmer, mais il est possible que l'on ait souvent affaire à des initiatives publiques motivées par les nécessités d'approvisionnement de ces grands complexes culturels, à l'image de ce qui s'observe dans les *canabae* entourant les camps militaires (Auvérin 2018, 496) ou dans les stations routières (Nouvel *et al.* 2016, 287).

Conclusion

L'agglomération d'Amel adopte une forme urbaine originale, puisant à l'évidence dans le répertoire architectural, la structure foncière et l'organisation économique des établissements ruraux. La question est de savoir si ces rapprochements formels ont également une valeur fonctionnelle. La démarche comparative et la juxtaposition des indices mobiliers (absence d'outillage, d'ébauches et de déchets de production artisanale) et immobiliers (absence des arts du feu, architectures et organisation du bâti de type rural) plaident de façon assez convaincante en faveur de la restitution d'un habitat groupé assurant, en partie au moins, des activités agropastorales. Ces spécificités pourraient s'expliquer par une adaptation fonctionnelle de l'habitat à l'économie du culte, qui semble avoir généré une activité intense et spécifique. Cette adaptation fonctionnelle pourrait être le résultat d'une initiative publique destinée à assurer la gestion logistique d'un grand complexe cultuel – accueil et subsistance des fidèles, approvisionnement en offrandes animales et végétales, redistribution des viandes sacrificielles, etc. –, dans lequel les élites de la cité se sont massivement investies.

En démontrant l'existence d'une structure foncière et d'une organisation économique originales – incluant vraisemblablement des activités agropastorales – dans un contexte d'habitat groupé, le cas d'Amel contribue à enrichir la diversité des formes de peuplement antique et à complexifier le schéma traditionnel d'occupation des campagnes romaines, fondé sur le couple agglomérations artisanales/établissements ruraux isolés. On voit bien, au travers de cet exemple, qu'il est nécessaire de distinguer la fonctionnalité économique et la forme des occupations : la notion d'habitat aggloméré ou groupé s'oppose à celle d'habitat dispersé, mais pas nécessairement au caractère rural de l'occupation, qui renvoie à une fonctionnalité économique principalement orientée vers le secteur primaire plutôt que vers des activités artisanales et commerciales. Précisément, le faciès rural de l'organisation économique de l'agglomération d'Amel semble lié à l'importance de son sanctuaire. Dès lors, les habitats groupés – même s'ils juxtaposent un grand nombre d'unités ou présentent certains traits urbains comme à Amel – entrent de plein droit dans l'étude du monde rural antique.

Il faudrait maintenant tenter de confirmer ces hypothèses au travers de fouilles plus étendues à Amel, mais aussi tester ce modèle sur d'autres sites comparables. Ceci reste à faire de manière systématique, mais on remarque en première analyse que l'association d'infrastructures économiques collectives (marchés, entrepôts, hôtelleries, etc.) et de bâtiments de tradition rurale est assez fréquente : on recense des résidences de type *villa* à galerie de façade en périphérie des sanctuaires de Genainville (Val-d'Oise) (Vermeersch 2012), Magny-Cours (Nièvre) (Rocque *et al.* 2016) ou Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) (Barral, Joly 2011) et des constructions apparentées sur le plan formel aux bâtiments techniques ruraux – surtout des granges carrées à porche encadré de pavillons d'angle – à Bibracte (Nièvre) (Kasprzyk 2019), Boiscommun (Loiret) (Morin *et al.* 2016), Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) (Barral *et al.* 2014), Châteaubateau (Seine-et-Marne) (Pilon 2012), Eu (Seine-Maritime) (Mantel, Dubois 2017), Magny-Cours (Nièvre) (Rocque *et al.* 2016) et Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne) (Ferdrière *et al.* 2017). Peut-être est-ce significatif de la spécificité des besoins des grands sanctuaires, qui généreraient une adaptation fonctionnelle assez généralisée de l'habitat périphérique. Cependant, nulle part l'architecture n'est aussi uniforme qu'à Amel : la plupart des sites évoqués plus haut comprennent aussi des maisons profondes installées dans un parcellaire en lanières, parfois associées à des indices significatifs d'activités artisanales à vocation commerciale (Hartz 2015, 425). L'architecture des quartiers périphériques d'Amel reste donc originale parmi les grands complexes culturels urbanisés ; elle apparaît comme une sorte d'*unicum*, qui résulte probablement de la juxtaposition des deux pôles urbains, favorisant un effet de spécialisation économique et une dichotomie architecturale plus marquée qu'ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Alberti 2009 : Alberti G. – *La Maison urbaine gallo-romaine en Gaule Belgique et dans les Germanies*, thèse de doctorat, université de Strasbourg, 2009.
- Aupert, Robin 2015 : Aupert P., Robin K. – Continuité ou rupture à Barzan (V^e siècle avant J.-C./III^e siècle apr. J.-C.), in : Gruel K., Joly M., Dechezleprêtre T. (éd.) – *Agglomérations et sanctuaires : réflexions à partir de l'exemple de Grand : actes du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011*, Épinal, 2015, 349-364 (Grand, archéologie et territoire 2).
- Auvertin 2018 : Auvertin R. – *Habiter dans les agglomérations du nord de la Gaule (I-III^e s.) : analyse architecturale de la maison romaine*, thèse de doctorat, université de Lille, 2018.
- Barral, Joly 2011 : Barral P., Joly M. – Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze, in : Reddé M., Barral P., Favory F., Guillaumet J. P., Joly M., Marc J.-Y., Nuninger L., Petit C., Nouvel P. (éd.) – *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, 2011, 543-555 (Bibracte 21).
- Barral, Nouvel 2012 : Barral P., Nouvel P. – La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le centre-est de la France, in : Sievers S., Schönfelder M. (éd.) – *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit/La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer, Actes du XXXIV^e colloque de l'AFEAF, 13-16 mai 2010, Aschaffenburg*, Bonn, 2012, 139-164 (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte 16).
- Barral et al. 2014 : Barral P., Coquet N., Izri S., Joly M., Nouvel P. – Langres et Champigny-lès-Langres (Haute Marne) : un exemple de construction d'un pôle urbain à la fin de l'âge du fer et au début du Haut-Empire, *Archeologia Mosellana*, 9, 2014, 361-383.
- Burnand 1990 : Burnand Y. – *Histoire de la Lorraine. Les Temps anciens : de César à Clovis*, Metz-Nancy, 1990 (Encyclopédie illustrée de la Lorraine 2).
- Demarolle 2004 : Demarolle J.-M. – Les Médiomatriques dans l'Empire romain d'Auguste au V^e siècle, in : Flotté P., Fuchs M. (éd.) – *La Moselle*, Paris, 2004, 110-142 (Carte archéologique de la Gaule 57-1).
- Desmarchelier 2014 : Desmarchelier V. – Bayard-sur-Marne « Marielle » (Haute-Marne) : un établissement agricole de la vallée de la Marne à l'époque romaine, *Revue Archéologique de l'Est*, 63-186, 2014, 179-211.
- Ellis 2000 : Ellis P. – *The Roman Baths and Macellum at Wroxeter*, Swindon, 2000 (Archaeological report 9).
- Féliu 2019 : Féliu C. – Les agglomérations non fortifiées du nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale (cités des Leuques et des Médiomatriques), in : Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M. (éd.) – *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)/Offene Grossiedlungen im keltischen Europe (3.-1. Jh. v. Chr.)*, Actes de la table ronde internationale de Glux-en-Glenne, 28-30 octobre 2015, Strasbourg, 2019, 281-298 (Mémoires d'Archéologie du Grand Est 4).
- Ferdière et al. 2010 : Ferdière A., Gandini C., Nouvel P., Collart J.-L. – Les grandes ville « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions, *Revue archéologique de l'Est*, 59-2, 2010, 357-446.
- Ferdière 2015 : Ferdière A. – Essai de typologie des greniers ruraux de Gaule du Nord, *Revue archéologique du Centre de la France*, 54, 2015, 1-51.
- Ferdière et al. 2017 : Ferdière A., Gandini C., Nouvel P. – Les granges de plan carré à porche entre deux pavillons, un édifice plurifonctionnel emblématique de la Gaule centrale, in : Trément Fr. (éd.) – *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale*, Toulouse, 2017, 157-180 (Aquitania Suppl. 38).
- Gandini 2008 : Gandini C. – *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.)*, Tours, 2008 (Revue archéologique du centre de la France Suppl. 33).
- Gaston 2008 : Gaston C. – Bâtiments « standardisés » dans la *pars rustica* des villa : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté, *Revue archéologique de l'Est*, 57, 2008, 253-266.
- Goudineau, Huot 2007 : Goudineau C., Huot J.-L. – Urbanisation : un état d'esprit ?, *Archéopages*, 20, 2007, 58-63.
- Gros 1996 : Gros P. – *L'architecture romaine du début du III^e siècle avant J.-C. à la fin du Haut-Empire, 1. Les monuments publics*, Paris, 1996.
- Hartz 2015 : Hartz C. – *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.
- Hartz 2020 : Hartz C. – L'habitat au Vieil-Évreux et dans les « grands sanctuaires » du Nord de la Gaule, in : Bourgeois A., Pomadère M. (éd.) – *La forme de la maison dans l'Antiquité, Actes des journées d'étude d'Amiens, 19-20 novembre 2015*, Drémil-Lafage, 2020, 171-186 (Archéologie et histoire romaine 43).
- Henning et al. 2017 : Henning J., McCormick M., Fischer T. – Decem Pagi at the end of Antiquity and the fate of the Roman road system in Eastern Gaul, in : Hodgson N., Bidwell P.T., Schachtmann J. (éd.) – *Roman Frontier Studies 2009. Proceedings of the XXIth International congress of Roman frontier studies (Limes congress) held at Newcastle upon Tyne in August 2009*, Oxford, 2017, 55-61 (Archaeopress Roman Archaeology 25).
- Kaiser, Sommer 1994 : Kaiser H., Sommer C. S. – *Die römischen Befunde der Ausgrabungen an der Kellerei in Ladenburg 1981-1985 und 1990*, Stuttgart, 1994 (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 50 ; Lopodvnm 1).
- Kasprzyk, Nouvel 2011 : Kasprzyk M., Nouvel P. – Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes, in : Reddé M., Barral P., Favory F., Guillaumet J. P., Joly M., Marc J.-Y., Nuninger L., Petit C., Nouvel P. (éd.) – *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, 2011, 21-48 (Bibracte 21).
- Kasprzyk 2019 : Kasprzyk M. – Production et commerce, quelques aspects dans le nord de la Gaule romaine (I^{er}-III^e siècle de notre ère), *Les archéologues face à l'économie*, 2019, 97-108 (Archéopages Hors-série 5).
- Lantheimann 2016 : Lantheimann F. – Les formes de l'habitat privé comme marqueurs de l'éloignement urbain : trois exemples du territoire de la Suisse actuelle, in : Besson C., Blin O., Triboulot B. (éd.) – *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire, Actes du colloque international de Versailles, 29 février-3 mars 2012*, Bordeaux, 2016, 263-280 (Ausonius Mémoires 41).
- Lepetz 2007 : Lepetz S. – Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionale : l'apport de l'archéozoologie, *Food and History*, 5-1, 2007, 73-105.
- Mantel, Dubois 2017 : Mantel É., Dubois S. – L'agglomération de Briga (Eu, Bois-l'Abbé, Seine-Maritime) : premières données sur l'occupation durant l'Antiquité tardive, *Gallia*, 74-1, 2017, 181-193.
- Martin 2019 : Martin S. – *Rural Granaries in Northern Gaul (Sixth Century BCE - Fourth Century CE), From Archaeology to Economic History*, Leiden/Boston, 2019 (Radboud Studies in Humanities 8).
- Mischka 2011 : Mischka C. – Die neu entdeckte *Mansio* in der Außensiedlung des Kastells Pfünz, *Der Limes*, 5-1, 2011, 8-13.
- Mondy et al. 2016 : Mondy M., Wierthold J., Lefebvre A., Billaudeau E. – Rurange-lès-Thionville (Lorraine, Moselle) : évolution architecturale, production et consommation végétale sur un petit établissement rural médiomatrique de la période augusto-tibérienne au IV^e siècle de notre ère, *Revue archéologique de l'Est*, 65-188, 2016, 111-145.
- Morin et al. 2016 : Morin J.-M., Cribellier C., Laroche M., Renault I. – *Boiscommun : le Champ Carré, les Sommeries. Premiers éléments de réinterprétation du site antique*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, 2016.
- Mourot 2001 : Mourot F. – *La Meuse*, Paris, 2001 (Carte archéologique de la Gaule 55).
- Nouvel 2016 : Nouvel P. – *Entre ville et campagne. Formes de l'occupation et élites gallo-romaines dans le Centre-est de la Gaule : apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques*, mémoire d'habilitation à diriger les recherches, université de Bourgogne-Franche-Comté, 2016.
- Nouvel et al. 2016 : Nouvel P., Gaëtan L., Joly M., Venault S. – Le centre-est de la Gaule : stations routières et groupements de bord de voie, *Gallia*, 73-1, 2016, 275-295.
- Nouvel et al. 2019 : Nouvel P., Gaëtan L. (coll.), Laplaige C. (coll.), Izri S. (coll.), Venault S. (coll.) – Les agglomérations celtiques pré-Conquête en Gaule du centre-est. Apport des travaux de PCR « agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », in : Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M. (éd.) – *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)/Offene Grossiedlungen im keltischen Europe (3.-1. Jh. v. Chr.)*, Actes de la table ronde internationale de Glux-en-Glenne, 28-30 octobre 2015, Strasbourg, 2019, 243-268 (Mémoires d'Archéologie du Grand Est 4).
- Petit 2007 : Petit J.-P. – Habiter et travailler sous un même toit : les maisons des artisans-commerçants en Gaule du Nord et dans les Germanies, in : Petit J.-P., Santoro S. (éd.) – *Vivre en Europe romaine : de Pompéi à Bliesbruck-Reinheim, catalogue de l'exposition présentée au parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim du 29 avril au 30 septembre 2007*, Paris, 2007, 121-128.
- Pilon 2012 : Pilon F. – L'occupation aux abords nord et sud de l'ensemble culturel central gallo-romain de Châteaubeau (Seine-et-Marne) : structuration de l'espace et périodisation, *Revue Archéologique d'Île-de-France*, 5, 2012, 99-124.
- Poux, Borlenghi 2016 : Poux M., Borlenghi A. – La station de *Bergastium* et le site des Buisnières à Panossas (Isère) : de la toponymie à l'archéologie, *Gallia*, 73-1, 2016, 133-163.
- Reddé 2019 : Reddé M. – Conclusion : des greniers ruraux aux greniers militaires et urbains. Les enjeux historiques d'une enquête archéologique, in : Martin S. (éd.) – *Rural Granaries in Northern Gaul (Sixth Century BCE - Fourth Century CE), From Archaeology to Economic History*, Leiden/Boston, 2019, 128-144 (Radboud Studies in Humanities 8).
- Riadh Hamrouni, Naddari 2018 : Riadh Hamrouni M., Naddari L. – Un poids-étalon de *Mactaris* au nom de *Q. Iunius Rusticus, praefectus Vrbi, Antiquités africaines*, 54, 2018, 85-94.
- Ritz et al. 2017 : Ritz S., Bonaventure B. (éd.), Rodriguez M., Thouvenot E., Trommenschlager L. – *L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) : programme de prospection thématique pluriannuel (2016-2018). Sondages programmés aux lieux-dits la Petite Hayette et Sèche-Pré à Amel-sur-l'Étang*, Nancy/Metz, 2017.
- Ritz 2020 : Ritz S. – *Senon-Amel (Meuse) : contribution d'une agglomération bipolaire à l'histoire du fait urbain dans le nord-est de la Gaule, du second âge du Fer au haut Moyen Âge*, thèse de doctorat, université de Lorraine, 2020.
- Rocque et al. 2016 : Rocque G., Leclerc Y., Vurpillot D. (éd.) – *Un sanctuaire antique monumental en lisière de bas marais à Magny-Cours « Pré de la Fontaine » (Nièvre, Bourgogne)*, rapport de fouilles archéologiques préventives, Moulins, 2016.
- Scheid 2000 : Scheid J. – Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines, in : Van Andringa W. (éd.) – *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Étienne, 2000, 19-26.
- Scheid 2007 : Scheid J. – Comprendre les cultes et lieux de cultes des cités des Gaules, in : Hanoune R. (éd.) – *Les villes romaines du nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles, Actes du XXV^e colloque international de HALMA-IPEL, UMR CNRS 8164, Villeneuve-d'Ascq, 2007, 477-483* (Revue du Nord Hors-série, Art et Archéologie 10).
- Sommer 2003 : Sommer C. S. – Forum oder « Mansio »? Zum Befund eines Großbaus im südlichen Lopodunum (Südforum),

in : Künzl E., Künzl S. (éd.) – *Das römische Prunkportal von Ladenburg*, Stuttgart, 2003, 116-168 (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 94).

Van Andringa 2016 : Van Andringa W. – Compte-rendu de lecture de Thierry Dechezleprêtre, Katherine Gruel et M. Joly (dir.), Agglomérations et sanctuaires : réflexions à partir de l'exemple de Grand, Actes du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011, *Revue archéologique du Centre de la France*, 55, 2016, 4-7.

Van Andringa 2017 : Van Andringa W. – *La religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er} -III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, 2017 [2002].

Vermeersch 2012 : Vermeersch D. – Le complexe religieux des Vaux-de-la-Celle à Genainville (95) : nouvelle proposition de phasage du sanctuaire d'après les dernières fouilles, in : Cazanove O., Méniel P. (éd.) – *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine, Actes de la table ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009*, Montagnac, 2012, 229-243 (Archéologie et histoire romaine 23).

Wallace-Hadrill 2007 : Wallace-Hadrill A. – Vivre dans une petite ville : de Pompéi à Bliesbruck, in : Petit J.-P., Santoro S. (éd.) – *Vivre en Europe romaine : de Pompéi à Bliesbruck-Reinheim, Catalogue de l'exposition présentée au parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim du 29 avril au 30 septembre 2007*, Paris, 2007, 61-68.

Résumé

L'agglomération de Senon-Amel (Meuse) se développe sous la forme de deux pôles urbains distants de 1,5 km, occupés simultanément pendant la majeure partie de l'Antiquité. Les nouvelles recherches qui y sont conduites depuis une quinzaine d'années montrent que les formes de l'urbanisme sont très différentes dans chacun des pôles de cette ville double. Senon est une grande agglomération à la fonction artisanale et commerciale marquée, dont l'habitat est principalement composé de « maisons en bandes ». Le site d'Amel est organisé autour d'un grand complexe cultuel, qui a agrégé un habitat groupé reprenant le répertoire architectural des établissements ruraux. Cet article examine l'hypothèse d'activités agropastorales dans les quartiers urbains d'Amel et leur lien éventuel avec le sanctuaire.

Auteur

Simon Ritz
Inrap Grand Est, UMR 6298 ARTEHIS
simon.ritz@inrap.fr

Notice catalographique

Ritz 2024 : Ritz S. – Amel-sur-l'Étang (Meuse) : un habitat groupé à composante rurale en périphérie d'un grand sanctuaire, in : Nüsslein A. avec la collaboration de Favory Fr., Meyer N. (dir.) – *Villages et hameaux paysans en Gaule et sa périphérie entre la fin de la période laténienne et l'époque romaine, Actes du XV^e colloque AGER, Saverne, 28 septembre au 1^{er} octobre 2022, AVAGE, Strasbourg, 2024, 193-208 (Mémoires d'Archéologie du Grand Est 11).*

Abstract

The roman town of Senon-Amel (Meuse) developed as two urban centers located 1.5 km apart, simultaneously occupied for most of Antiquity. New research carried out over the past fifteen years reveals that each pole of this dual city had a very different urban layout. Senon was a large town with a strong artisanal and commercial function, and its housing was mainly made up of 'strip houses'. The site of Amel was organised around a large sanctuary, which aggregated dwelling houses that mirror the architecture of rural settlements. This paper examines the hypothesis of agropastoral activities in the town of Amel and their potential link with the sanctuary.

LE SITE GALLO-ROMAIN DE DUPPACH-WEIERMÜHLE (RHÉNANIE-PALATINAT, ALLEMAGNE) DANS LE CONTEXTE DES HAMEAUX ET VILLAGES DU NORD-EST DE LA GALLIA BELGICA ET DES RÉGIONS VOISINES

Peter Henrich

Dans les zones rurales de la *Gallia Belgica* et de la Germanie supérieure, la recherche allemande classe les habitats civils en deux catégories : *vici* ou agglomérations secondaires et *villae*. La caractéristique principale des *vici* « classiques » est la présence de maisons rectangulaires et longues, alignées pignon sur rue, appelées « maisons en bande ». La taille de l'habitat ainsi que le nombre, le type et la taille des bâtiments publics, tout comme la base économique (commerce, économie, production, services) varient parfois fortement (Petit *et al.* 1994a ; Petit *et al.* 1994b ; Heising 2013 ; Czysz 2013 ; Strobel 2016). Les *villae* romaines regroupent des fermes isolées très diverses en termes de taille et d'aménagement, généralement construites en pierre dans les phases les plus récentes, avec un bâtiment principal et plusieurs bâtiments annexes. Avec d'autres sites liés à une fonction particulière, comme les temples, les *villae* et les *vici* constituent la base de l'habitat en milieu rural. Ce schéma de classification stéréotypé classique est cependant de plus en plus difficile, voire quasiment impossible à appliquer dans le contexte de l'évolution des connaissances, et notamment en raison des fouilles sur des surfaces de plusieurs hectares menées ces dernières années (Nüsslein *et al.* 2020, 97-98). Lors de ces grandes fouilles, dont l'emprise est déterminée par le projet d'aménagement futur, ou encore lors de prospections, on découvre des sites qui ne possèdent pas les caractéristiques classiques des formes d'habitat isolés ou agglomérés connues depuis longtemps (Nüsslein 2018). Dans les recherches françaises, les termes « hameau », « village » ou encore, sans connotation fonctionnelle, « habitat groupé » sont parfois utilisés pour désigner certains de ces sites, qui présentent un caractère groupé.

Dans cet article, les sites archéologiques du nord-est de la *Gallia Belgica* et des régions voisines qui ne correspondent pas aux types d'habitat courants (*villae* ou *vici*), sont présentés et analysés dans leur contexte global à partir des recherches menées à Duppach-Weiermühle (Rhénanie-Palatinat, Allemagne). Contrairement aux habitats ou plutôt aux systèmes d'habitats comparables dans les Vosges, pour lesquels l'activité agropastorale est dominante (Nüsslein *et al.* 2020), l'exploitation de gisements de matières premières (pierre, argile, minerai de fer) se dessine comme base économique pour des établissements comparables dans les moyennes montagnes du sud-ouest de l'Allemagne. Il s'agit également d'analyser le rapport entre ces différentes formes d'économies et d'habitats et de les distinguer les unes par rapport aux autres.

Le site de Duppach-Weiermühle

Le site de Duppach-Weiermühle se trouve entre les villes romaines de Cologne et de Trèves, près de Gerolstein, au nord de Bitburg. Les premières recherches à Duppach ont commencé dans les années 1920, lorsqu'une sculpture de lion a été découverte fortuitement (Faust 2023 ; Henrich 2023).

Depuis 2000, plusieurs fouilles et prospections géophysiques ont eu lieu. Elles ont permis de mettre au jour une nécropole monumentale comprenant deux monuments funéraires de plus de 20 m de haut, deux autres petits monuments funéraires, un enclos funéraire avec deux monuments et une chambre funéraire. La nécropole a été